

Communiqué de Presse

Paris, le mardi 4 octobre 2011

**Cristal Union a conclu un accord d'exclusivité pour
l'acquisition du contrôle du Groupe Vermandoise**

Montant de l'opération : près d'un milliard d'euros

Le groupe Vermandoise regroupe notamment deux sociétés cotées sur Nyse-Euronext Paris, compartiment B :

- la Société Vermandoise de Sucrieries « SVS » (FR0000037749 - VERM)

- la Société Sucrière de Pithiviers le Vieil « SSPLV » (FR0000033318 SPV).

- Un projet de création du n° européen de l'industrie du sucre (n°2 français)
- Un rapprochement industriel amical, sans aucune réduction d'effectifs ou fermetures de sites
- Un nouvel ensemble présentant de réelles complémentarités géographiques et industrielles
- Une opération structurante pour les planteurs avec l'opportunité de devenir coopérateurs
- Des actionnaires minoritaires de SVS et de SSPLV qui pourront également céder leurs actions aux mêmes conditions financières attractives que les blocs majoritaires dans le cadre des offres publiques de Cristal Union visant SVS et SSPLV
- Un chiffre d'affaires pro forma post acquisition de près de 1,2 milliard d'euros (en hausse de 50%)
- Un bilan post acquisition permettant de poursuivre une stratégie de développement volontaire

Cristal Union, acteur européen majeur sur les marchés du sucre, de l'alcool et du bioéthanol et les actionnaires contrôlant le Groupe Vermandoise, spécialisé dans la fabrication de sucre depuis 1854, annoncent avoir conclu, le 3 octobre 2011, un accord d'exclusivité relatif à un projet de prise de contrôle du Groupe Vermandoise par Cristal Union, qui a été approuvé à l'unanimité par le Conseil d'administration de cette dernière.

Cette opération est soumise à une procédure d'information/consultation des instances représentatives du personnel compétentes du Groupe Vermandoise et de Cristal Union.

Cette exclusivité porte d'ores et déjà sur plus de 51% du capital et des droits de vote de SVS, étant précisé que SVS détient, quant à elle, une participation majoritaire de 56,5% dans le capital de SSPLV.

A l'issue de cette prise de contrôle, soumise à l'autorisation préalable des autorités de la concurrence française et allemande, Cristal Union lancera une offre publique d'achat simplifiée sur la totalité des actions SVS au prix de 3 487,30 euros par action et déposera simultanément, le cas échéant conjointement avec SVS, une offre publique d'achat simplifiée sur le solde des actions SSPLV, dans les conditions suivantes :

- le prix offert aux actionnaires de SVS dans le cadre de l'offre publique sera identique à celui payé aux actionnaires de contrôle (3 487,30 euros, extériorisant une prime de 98,7% par rapport au cours de bourse de clôture du 30 septembre 2011, équivalente à une prime de 110,3% sur le cours moyen pondéré par les volumes échangés sur les douze derniers mois) ;
- le prix offert aux actionnaires de SSPLV dans le cadre de l'offre publique, établi par transparence à partir de celui de SVS, sera de 1 692,76 euros, extériorisant une prime de 125,7% par rapport au cours de bourse de clôture du 30 septembre 2011, équivalente à une prime de 111,2% sur le cours moyen pondéré par les volumes échangés sur les douze derniers mois ;

L'opération valorise le Groupe Vermandoise à près d'un milliard d'euros, intégralement financée par le Crédit Agricole Nord Est et Crédit Agricole Corporate and Investment Bank.

Projet de création du nouveau numéro 5 européen et du numéro 2 français

Le nouvel ensemble réalisera 1 183 millions d'euros de chiffre d'affaires combiné pro forma estimé¹, et un Excédent Brut d'Exploitation (EBE) combiné pro forma estimé de 225 millions d'euros.

¹ Les données financières pro forma sont estimées au 30 septembre, date de clôture de l'exercice 2010-2011.

Chiffres 2010-2011 (pro forma estimé)

en millions d'euros	Cristal Union (combiné)	Groupe Vermandoise (consolidé)	Cristal Union+Groupe Vermandoise (combiné)
Chiffres d'affaires	855	328	1 183
EBE	144	81	225

Alain Commissaire, Directeur Général de Cristal Union, déclare : « *Nous avons le plaisir d'annoncer cet accord qui aboutira à la naissance du n°5 européen et du n°2 français du sucre et de l'alcool. C'est une étape importante pour nos deux groupes qui nous permettra de renforcer nos positions en Europe et de constituer ainsi un socle solide pour nos développements futurs.* »

Jean-Claude Delloye, Président du Directoire de Groupe Vermandoise, témoigne « *Après plusieurs décennies de développement indépendant, le rapprochement du Groupe Vermandoise et de Cristal Union lui ouvrirait de nouvelles perspectives de croissance en France et à l'international. Je connais depuis longtemps Cristal Union et ses équipes dirigeantes et il nous est apparu que le projet de Cristal Union était la meilleure solution d'avenir pour nos salariés, nos planteurs et nos usines* ».

Au regard de la complémentarité des sites de production en France, Cristal Union ne projette aucune mesure de restructuration sociale dans le cadre de ce projet de rapprochement.

En termes de gouvernance, le nouvel ensemble sera présidé par Olivier de Bohan et la direction générale assurée par Alain Commissaire appuyé par l'équipe actuelle du groupe Vermandoise.

Bucéphale Finance intervient en tant que conseil financier et le Cabinet Brandford Griffith & Associés intervient en tant que conseil juridique de Cristal Union dans le cadre de cette opération.

Les cabinets De Pardieu, Brocas, Maffei et Concilium Société d'Avocats interviennent en qualité de conseils juridiques des actionnaires de contrôle et du Groupe Vermandoise.

A propos Cristal Union

Cristal Union est un Groupe coopératif français majeur du sucre avec plus de 21 % du quota national. La production annuelle de sucre est de 900 000 tonnes et de 4,5 millions d'hl d'alcool. Le groupe est détenu par 5 350 agriculteurs coopérateurs (soit environ 20 % des planteurs français) et emploie 1 500 salariés en France.

Le groupe est connu des consommateurs par ses 2 marques phares : Daddy et Erstein.

A propos Groupe Vermandoise

Le groupe Vermandoise figure parmi les industriels français de référence de la filière sucre avec une production annuelle d'environ 550 000 tonnes de sucre et de 600 000 hl d'alcool. Le groupe Vermandoise exploite 4 sucreries (dont 1 sucrerie/distillerie), emploie 568 salariés en France. Il détient deux sociétés cotées sur le marché Euronext de Nyse-Euronext Paris compartiment B :

- la Société Vermandoise de Sucreries « SVS » (FR0000037749 - VERM)

- la Société Sucrière de Pithiviers le Vieil « SSPLV » (FR0000033318 SPV).

Contacts presse :

CRISTAL UNION
Nathalie FRANZONI
01 42 99 01 68
nfranzoni@cristal-union.fr

Euro RSCG C&O
Jean-Baptiste Froville
01 58 47 95 39
jean-baptiste.froville@eurorscg.fr

SVS et SSPLV – Prime sur cours de bourse

SVS – Prime sur cours de bourse			
Cours de l'action en €	Moyenne pondérée par les volumes		Prime
	SVS	Perf.	
Cours de bourse au 30/09/2011	1 755,00	-	98,7%
1 mois	1 757,78	-0,2%	98,4%
60 jours	1 829,29	-4,1%	90,6%
3 mois	1 816,04	-3,4%	92,0%
6 mois	1 777,41	-1,3%	96,2%
9 mois	1 750,36	0,3%	99,2%
12 mois	1 657,90	5,9%	110,3%

Note : sur la base d'un prix d'offre pour SVS de €3 487,30

Source: Thomson Reuters.

SSPLV – Prime sur cours de bourse			
Cours de l'action en €	Moyenne pondérée par les volumes		Prime
	SSPLV	Perf.	
Cours de bourse au 30/09/2011	750,00	-	125,7%
1 mois	773,16	-3,0%	118,9%
60 jours	784,38	-4,4%	115,8%
3 mois	792,18	-5,3%	113,7%
6 mois	808,67	-7,3%	109,3%
9 mois	820,99	-8,6%	106,2%
12 mois	801,43	-6,4%	111,2%

Note : sur la base d'un prix d'offre SSPLV de €1 692,76

Source: Thomson Reuters.